



**PREFECTURE DE LA SARTHE**  
DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET  
DES SOLIDARITES



**DEPARTEMENT DE LA SARTHE**  
DIRECTION GENERALE ADJOINTE  
DES SOLIDARITES  
DIRECTION SARTHE AUTONOMIE

N° ARRETÉ PREFECTURE : *DDETS 72-2024-05-17-0002 du 17 MAI 2024*  
N° ARRETÉ DEPARTEMENT : *n° 26/3257 du 29 MAI 2024*

**OBJET :** Liste des associations représentant les personnes handicapées, leurs familles et les proches aidants pouvant proposer des représentants pour le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de la Sarthe

**LE PRÉFET DE LA SARTHE**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE**

**VU** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 149-1 à L. 149-3 ;

**VU** la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

**VU** le décret n° 2016-1206 du 7 septembre 2016 relatif au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie ;

**SUR** la proposition Du Préfet de la Sarthe ;

**SUR** la proposition du Directeur général des Services du Département de la Sarthe ;

## ARRETEMENT

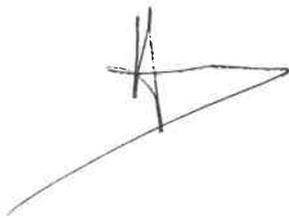
**Article 1 :** Les associations représentant les personnes handicapées, leurs familles et les proches aidants pouvant siéger dans le premier collège de la formation spécialisée pour les questions relatives aux personnes handicapées du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de la Sarthe sont les suivantes :

- Aphasiques du Maine,
- Association Avenir Dysphasie (AAD) Val de Loire,
- Association de familles de traumatisés crâniens (AFTC),
- Association de gestion des structures intermédiaires (ADGESTI),
- Association de parents d'enfants inadaptés (APEI),
- Association des paralysés de France (APF),
- Association départementale des amis et parents de personnes ayant un handicap mental (ADAPEI),
- Association départementale des infirmes moteurs cérébraux (ADIMC),
- Association française contre les myopathies (AFM),
- Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH),
- Association Valentin Haüy,
- Éclaircie Autisme,
- Éclipse,
- Épilepsie France Sarthe,
- Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH),
- France Parkinson Sarthe,
- Grain de blé,
- SURDI 72,
- Trisomie 21,
- Union départementale des associations familiales (UDAF),
- Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM),
- VisuelleMans.

**Article 2 :** Le Préfet de la Sarthe et le Président du Conseil départemental de la Sarthe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Fait à Le Mans, le

Le Préfet de La Sarthe



Emmanuel AUBRY

Le Président du Conseil départemental  
de la Sarthe



Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception au contrôle de légalité le :  
et de sa publication ou notification le : 29 MAI 2024